



**CONCOURS.** Samedi dernier à La Croisille, c'était le temps de fleurs avec la remise des récompenses du concours des villages fleuris pour la 61<sup>e</sup> campagne de fleurissement. Cette année, ce n'est pas moins de 20 Crozillauds qui se sont vu remettre des récompenses avec deux prix au niveau départemental pour Aija Schmitt dans la catégorie décor sur la voie publique et Gérald Wallis pour son parc fleuri.

Un prix spécial de la municipalité a été attribué à Jeanine Mazeaud pour son civisme et l'effort qu'elle fait toute l'année pour entretenir bénévolement les parterres de fleurs devant la mairie et sur la place.

**LAURIÈRE**

## Place au carnaval dimanche après-midi

L'assemblée générale de l'association de parents d'élèves de Bersac/Laurière a élu un nouveau bureau : Dacia Hogemann, présidente et Gwenaëlle Casier, vice-présidente ; Frédérique Manoncourt, secrétaire et Laetitia Pautzet, Sabrina Frugier Nocard, adjointes ; Claire Suran, trésorière et Stéphanie Laprade, adjointe.

Des projets sont proposés et validés pour l'année 2019, et en cours de préparation : Carnaval (défilé et boum) ; chasse aux trésors ; ateliers créatifs parents-enfants ; marché du printemps de Bersac ; kermesse de fin d'année ; participation financière éventuelle aux activités



des écoles de Laurière et Bersac.

Des projets sont proposés et en cours de validation pour l'année 2019 : soirée jeux de société ;

rencontre sportive parents-enfants ; boum Halloween ; vente de sapins de Noël ; randonnées ; collecte de papiers/ferraille ; conférences/rencontres

entre parents ; réfection des peintures au sol (cour) et mur (préau) de l'école de Laurière.

**Un défilé en fanfare à partir de 14 heures**

La préparation du carnaval bat son plein. Il se tiendra dimanche 3 février à partir de 14 heures à Laurière et sera ouvert à tous. Un défilé en fanfare partira du parking de l'école pour se rendre à 15 heures à la maison des jeunes où aura lieu une grande boum, un concours du plus beau déguisement fait maison, de dégustation de gâteaux, boissons, crêpes et autres gourmandises. L'entrée sera gratuite. Les enfants devront rester sous la responsabilité d'un adulte accompagnant. ■

**SAINT-SULPICE-LAURIÈRE**

## Des rendez-vous festifs toute l'année

Le président Alain Gianoni avait invité les membres et autres bénévoles du comité culturel et festif de Saint-Sulpice-Laurière en assemblée générale à la salle polyvalente. Après quelques mots de bienvenue, il a lu le rapport mo-



court ; secrétaire, Danièle Girard ; secrétaire adjointe, Séverine Laforêt ; trésorière, Nadine Guillon.

Pour 2019, le programme sera encore chargé avec plusieurs repas, la fête de la musique, un concours de belote, la deuxième